



Aucun cas ni suspicion recensé

Aucune mesure particulière n'est préconisée.



Mesures de précaution en cas de risque faible

Le RESPE appelle à la vigilance les détenteurs d'équidés dans cette zone.



Mesures de précaution en cas de risque modéré

- > Prendre quotidiennement la température des chevaux
- > Limiter au maximum les mouvements
- > Isoler les chevaux présentant des signes de maladie
- > Mettre en place un circuit de soins
- > Désinfecter les locaux et matériels contaminés



Mesures de précaution en cas de risque élevé

- > Isoler les chevaux présentant des signes de maladie
- > Limiter au maximum les mouvements
- > Mettre en place un circuit de soins (débuter par les lots d'animaux sains pour terminer par les chevaux suspects et atteints)
- > Réaliser les soins entre les différents lots par des personnels différents ou à défaut en suivant le circuit de soins, changer de tenue entre les différents lots si personnel unique
- > Désinfecter le matériel ou utiliser du matériel à usage unique ; mettre en place des pédiluves devant les zones infectés
- > Désinfecter les locaux contaminés
- > Isoler pour quarantaine les chevaux en provenance des sites infectés ou suspects
- > Contacter votre vétérinaire afin qu'il examine les chevaux et procède à des prélèvements, si nécessaire

Mesures supplémentaires en cas d'avortement :

- > Isoler les juments ayant avortées
- > Eliminer les annexes foétales et le fœtus (après avoir effectué des prélèvements pour déterminer l'origine de la maladie) et désinfecter la zone contaminée

Mesures supplémentaires en cas de myopathie atypique :

- > Vacciner et vermifuger régulièrement les chevaux
- > Nourrir les chevaux avec des concentrés pendant les saisons à risque (essentiellement, l'automne et le printemps)
- > Rentrer les chevaux à l'écurie lorsque les conditions climatiques sont défavorables (pluie, vents violents, premiers jours de gel ...) à l'automne, en hiver et au printemps
- > Nourrir les chevaux avec des concentrés à l'automne et au printemps ou augmenter la ration s'ils en recevaient déjà
- > Abreuver les chevaux avec de l'eau de distribution
- > Mettre une pierre à lécher en permanence à disposition des chevaux